

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 14 novembre 2017**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

2017-11-303 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE NOVEMBRE 2017 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de novembre 2017 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 01 et s'est terminée à 19 h 07.

2017-11-304 SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2017 ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017 copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017.

2017-11-305 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois d'octobre 2017 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2017-11)

2017-11-306 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS
D'OCTOBRE 2017

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois d'octobre 2017 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2017-11-307 SUJET : RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE DÉCÈS OU
MUTILATION ACCIDENTELLE (DMA) AVEC SSQ GROUPE
FINANCIER POUR LES POMPIERS, PREMIERS RÉPONDANTS ET
BRIGADIERS SCOLAIRES (1LW55) ET POUR LES EMPLOYÉS
PERMANENTS (1LW65)

Considérant que la police d'assurance décès ou mutilation accidentelle (DMA) pour les pompiers, premiers répondants et brigadiers scolaires (1LW55) avec SSQ Groupe financier venait à terme le 30 septembre 2017 ;

Considérant que la police d'assurance décès ou mutilation accidentelle (DMA) pour les employés permanents (1LW65) avec SSQ Groupe financier venait à terme le 30 septembre 2017, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le renouvellement du contrat d'assurance décès ou mutilation accidentelle (DMA) pour les pompiers, premiers répondants et brigadiers scolaires avec SSQ Groupe financier (1LW55) pour une année, soit du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.

D'entériner le renouvellement du contrat d'assurance décès ou mutilation accidentelle (DMA) pour les employés permanents avec SSQ Groupe financier (1LW65) pour une année, soit du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.

2017-11-308 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois d'octobre 2017 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.

2017-11-309 SUJET : ADOPTION DU BUDGET 2018 DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT ET AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART 2018 DE LA VILLE DE PINCOURT

Considérant la résolution 2017-10-071 de la Régie de l'eau de l'Île Perrot adoptant le budget 2018 ;

Considérant qu'en vertu de l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes*, les villes membres doivent adopter le budget 2018 de la Régie de l'eau de l'Île Perrot par résolution, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le budget 2018 de la Régie de l'eau de l'Île Perrot et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour l'année 2018 pour une somme de 1 187 635 \$.

D'imputer cette somme aux postes budgétaires 02.412.00.810 et 02.412.00.920.

2017-11-310 SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – INFRASTRUCTURES – NOVEMBRE 2017

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) Paiement à effectuer à « *Construction J.P. Roy inc.* »

Pour le projet de réfection de l'avenue Forest, la somme de 52 855,74 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte final.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 851 soit imputée au poste comptable 22.300.10.656.

B) Paiement à effectuer à « *Construction J.P. Roy inc.* »

Pour le projet de réfection de la rue Northcote, la somme de 1 228 122,46 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 31 octobre 2017.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 874 soit imputée au poste comptable 22.300.10.750.

C) Paiement à effectuer à « *Comeau Expert-Conseil* »

Pour le projet de reconstruction du chemin Duhamel, la somme de 4 218,15 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 6 pour les travaux de services professionnels au 7 octobre 2017.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

D) Paiement à effectuer à « *Comeau Expert-Conseil* »

Pour le projet de reconstruction du chemin Duhamel, la somme de 15 550,37 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 7 pour les travaux de services professionnels au 31 octobre 2017.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

E) Paiement à effectuer à « *Gérald Théorêt inc.* »

Pour le projet de réfection de la rue Watson, de l'avenue Laflèche, de la 19^e Avenue et la construction d'une rue dans l'emprise d'Hydro-Québec – Duhamel phase 1, la somme de 433 934,37 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 31 octobre 2017.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

F) Paiement à effectuer à « *Roxboro Excavation inc.* »

Pour les travaux de resurfaçage du 3^e Boulevard, de la 6^e Avenue et de la 17^e Avenue, la somme de 108 704,04 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 1 et la libération de la retenue de 5 \$ pour les travaux exécutés jusqu'au 30 septembre 2017.

Que cette dépense financée par la réserve « *Projets de réfection d'infrastructures* » soit imputée aux postes comptables suivant :

54 500,00 \$	22.300.10.521	3 ^e Boulevard
28 946,69 \$	22.300.10.528	6 ^e Avenue
25 261,35 \$	22.300.10.534	17 ^e Avenue

2017-11-311 SUJET : DÉPENSE FINANÇÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – SERVICES PROFESSIONNELS – CARACTÉRISATION ET CARTOGRAPHIE DE L'AMBROSIA (HERBE À POUX)

Considérant les problèmes respiratoires causés par l'Ambrosia (herbe à poux), il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner une dépense de 10 271,87 \$, toutes taxes incluses, pour les services professionnels de la firme « *GDG environnement* » pour la caractérisation et la cartographie de l'Ambrosia (herbe à poux) sur le territoire de la Ville de Pincourt.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste budgétaire 02.310.00.411.

2017-11-312 SUJET : AUTORISATION À LA DIRECTRICE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE MODIFICATION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC) POUR LA MODIFICATION DU SITE DE NEIGES USÉES

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à présenter, pour et au nom de la Ville de Pincourt, une demande de modification du certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la modification du site de neiges usées.

- 2017-11-313 SUJET : AUTORISATION À LA FIRME « COMEAU EXPERT-CONSEIL » À PRÉSENTER TOUTES DEMANDES D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC) DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DU CHEMIN DUHAMEL
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la firme « *Comeau Expert-Conseil* » à présenter, pour et au nom de la Ville de Pincourt, toutes demandes d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans le cadre du projet de réfection du chemin Duhamel.
- 2017-11-314 SUJET : DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître de dépôt, par la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable.
- 2017-11-315 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION – PROTECTION ET MISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES UV À L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser une dépense d'une somme de 8 048,25 \$, toutes taxes incluses, auprès de « *Xylem* », fournisseur unique, pour la protection et la mise à niveau du système de contrôle des UV à l'usine de traitement des eaux usées.
- Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.414.06.640.
- 2017-11-316 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION – ACHAT DE TROIS (3) ANODES SACRIFICIELLES POUR L'ÉLECTRODÉSHYDRATATEUR
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser l'achat de trois (3) anodes sacrificielles pour l'électrodéshydratateur pour une somme de 21 652,67 \$, toutes taxes incluses, auprès de « *Ovivo* », fournisseur unique.
- Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.414.06.640.

2017-11-317 SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – RÉFECTION D'UNE PARTIE DU TOIT DE L'OMNI-CENTRE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le contrat octroyé pour la réfection d'une partie du toit de l'Omni-Centre, auprès de « *Toitures Ad Vitam* », suivant recherche de prix, pour une somme de 12 992,17 \$, toutes taxes incluses,

Que cette dépense en immobilisation financée par le surplus non réservé soit imputée au poste comptable 22.100.20.721.

2017-11-318 SUJET : AUTORISATION DE PAIEMENT DU CONTRAT DE GLACE AVEC L'ARÉNA DE LA CITÉ DES JEUNES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2017

Considérant le contrat de location de glace intervenu entre le groupe « *LEC Inc.* » (Aréna Cité des jeunes) et l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307 ;

Considérant que le montant sera entièrement remboursé sous les termes du protocole d'entente conclu entre l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour une somme de 14 995,26 \$, toutes taxes incluses, pour la location des glaces pour le mois de novembre 2017 à l'Aréna de la Cité des jeunes.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02.730.00.437.

D'autoriser la trésorerie à émettre une facture à l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. pour le remboursement de la somme nette déboursée par la Ville de Pincourt.

2017-11-319 SUJET : AUTORISATION DE DÉPOSER LE PROJET CANOPÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'INNOVATION CULTURELLE 2017

Considérant la Politique de développement social ;

Considérant que l'école secondaire du Chêne-Bleu participe au projet de construction d'un pavillon extérieur à vocation pédagogique où les élèves pourront s'y regrouper pour y recevoir un enseignement ;

Considérant que le projet s'inscrira dans le cadre de la Politique de développement social de la Ville, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la chef de Division, développement social et culturel, madame Célia Corriveau, à déposer au Conseil des arts de Vaudreuil-Soulanges, dans le cadre du Programme de soutien à l'innovation culturelle 2017, le projet Canopé de la Culture.

2017-11-320 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - CONTRIBUTION DANS LE CADRE DU PROJET D'EMBELLISSEMENT DES COURS D'ÉCOLES

Considérant la Politique de développement social ;

Considérant que l'école secondaire du Chêne-Bleu participe au projet de construction d'un pavillon extérieur à vocation pédagogique où les élèves pourront s'y regrouper pour y recevoir un enseignement ;

Considérant la demande de subvention, de l'école secondaire du Chêne-Bleu, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour le financement du reste du projet ;

Considérant que le projet tel que déposé par l'école pourra servir à toute notre communauté ;

Considérant que le projet s'inscrira dans le cadre de la Politique de développement social de la Ville, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De contribuer pour une somme maximale de 9 000 \$ sur les 56 000 \$ nécessaires à la construction du pavillon, dans le cadre du projet d'embellissement des cours d'écoles, sur le terrain de l'école secondaire du Chêne-Bleu, et ce dans la mesure de la réalisation du projet.

Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste budgétaire 02.110.00.991.

2017-11-321 SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE - PROTOCOLE D'ENTENTE DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJETS 2017-2018 DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Considérant que le projet « Projet éducatif » a été retenu dans le cadre de l'appel de projets, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser madame Célia Corriveau, chef de Division développement social et culturel, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente pour la réalisation du projet « Projet éducatif » avec *Les Skieurs de l'Île*.

2017-11-322 SUJET : DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Ville de Pincourt.

- 2017-11-323 SUJET : AUTORISATION DE RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SUPPORT DES LOGICIELS ET PROGICIELS COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2018 AUPRÈS DE « ACCEO SOLUTIONS »
- Considérant l'offre de service de l'entreprise « *ACCEO Solutions* » pour le renouvellement du contrat d'entretien et de soutien d'applications municipales intégrées pour l'année 2018 ;
- Considérant les dispositions de l'article 573.3, alinéa 1, paragraphe 6 a) de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) permettant de soustraire à la procédure d'appel d'offres ledit renouvellement de contrat, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le renouvellement du contrat de support des logiciels et progiciels comptable pour l'année 2018 auprès de « *ACCEO Solutions* » pour une somme de 27 756,53 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.136.00.417.
- 2017-11-324 SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – REMPLACEMENT DES IPADS DU CONSEIL MUNICIPAL
- Considérant la volonté du conseil municipal de renouveler son adhésion au principe de conseil sans papier ;
- Considérant que les iPad du conseil municipal, acquis en 2011, ont atteint la fin de leur durée de vie utile, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De remplacer six (6) iPad du conseil municipal pour une somme maximale de 5 000 \$, toutes taxes incluses, incluant garantie et accessoires.
- Que cette dépense soit financée par le fonds de roulement et imputée au poste comptable 22.100.40.795.
- Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 000 \$ à compter de l'exercice financier 2018.
- 2017-11-325 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE ET LA PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA VILLE DE PINCOURT
- Madame la conseillère Diane Boyer annonce qu'un règlement remplaçant le règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la Ville de Pincourt sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2017-11-326 SUJET : ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 843-01 –
RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE ET LA PROCÉDURE
D'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA VILLE DE PINCOURT

Considérant l'avis de motion 2017-11-325, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le projet du Règlement numéro 843-01 remplaçant le
Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil
de la Ville de Pincourt.

2017-11-327 SUJET : DÉPÔT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU
CONSEIL EN 2018

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt par le greffier, M^e Etienne Bergevin
Byette, du calendrier des séances ordinaires du conseil pour
l'année 2018.

2017-11-328 SUJET : NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR LA DURÉE DU
MANDAT

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les maires suppléants soient nommés comme suit :

Périodes	Conseillers	District
Novembre 2017 à février 2018 incl.	Monsieur Alexandre Wolford	1
Mars 2018 à juin 2018 incl.	Madame Denise Bergeron	2
Juillet 2018 à octobre 2018 incl.	Monsieur Sam Ierfino	3
Novembre 2018 à février 2019 incl.	Madame Diane Boyer	4
Mars 2019 à juin 2019 incl.	Madame Claudine Girouard-Morel	5
Juillet 2019 à octobre 2019	Monsieur René Lecavalier	6
Novembre 2019 à février 2020	Monsieur Alexandre Wolford	1
Mars 2020 à juin 2020 incl.	Madame Denise Bergeron	2
Juillet 2020 à octobre 2020 incl.	Monsieur Sam Ierfino	3
Novembre 2020 à février 2021 incl.	Madame Diane Boyer	4
Mars 2021 à juin 2021 incl.	Madame Claudine Girouard-Morel	5
Juillet 2021 à octobre 2021 incl.	Monsieur René Lecavalier	6

2017-11-329 SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE – ACTE DE VENTE DU LOT 1 720 428

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, ainsi que le greffier et directeur général adjoint, M^e Etienne Bergevin Byette, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, l'acte de vente pour l'acquisition du lot 1 720 428 pour la somme nominale de 1 \$ et d'acquitter toutes taxes dues sur cet immeuble.

2017-11-330 SUJET : NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DÉMOLITION

Considérant l'adoption du règlement 865 – Règlement sur la démolition des immeubles en séance ordinaire le 12 janvier 2016 ;

Considérant l'alinéa 4 dudit règlement mentionnant que le comité est formé de trois (3) membres du conseil désignés pour un (1) an par le conseil et dont le mandat est renouvelable, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que madame la conseillère Diane Boyer, monsieur le conseiller René Lecavalier ainsi que le membre élu du conseil municipal siégeant au sein du *Comité consultatif d'urbanisme* soient nommés pour former le comité de démolition pour une période d'un (1) an à compter de la présente.

Le maire, monsieur Yvan Cardinal, est membre d'office dudit comité.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 38 et s'est terminée à 20 h 05.

2017-11-331 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2017

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 05, de lever la Séance ordinaire du 14 novembre 2017.

YVAN CARDINAL
MAIRE

M^E ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER